

La double phrase suivante est grammaticalement intéressante : « Je wordt (door de politie) gezocht en ik heb het recht te schieten » (« Tu es cherché => recherché et j'ai le droit de tirer »).

On y trouve notamment, dans la première phrase, la forme verbale « **GEZOCHT** », participe passé provenant de l'infinitif « **ZOEKEN** », qui fait l'objet des « **temps primitifs** » des verbes dits « forts ».

Le participe passé « **GEZOCHT** » est **construit sur le SINGULIER du prétérit**. Pour complément d'informations, consultez par exemple notre tableau des « **temps primitifs** » sur ce même site, où les couleurs aident à mieux comprendre trois grandes catégories de verbes irréguliers au passé :

<http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=tp&ssmod=ecrit>

Le participe passé « **GEZOCHT** » fait l'objet d'un **REJET**, derrière le complément éventuel (« door de politie »), à la fin de la phrase. Pour le phénomène du **REJET** du verbe, lisez notre synthèse en couleurs :

<http://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes>

Notez que cette première phrase est à la **voix passive**, d'où l'utilisation de l'auxiliaire « **WORDEN** » (au lieu de l'auxiliaire « ZIJN »), le complément éventuel étant introduit par la préposition « **DOOR** ».



© Standaard Uitgeverij Studio Vandersteen Betsy De vallei der eekhoorns

© 2016, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. [Autres exemples](http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen) à <http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen>